

**8 mars 2021 :**

## **l'égalité doit devenir pleinement effective**

Si l'égalité entre les femmes et les hommes est régulièrement présentée comme une grande cause nationale, elle est loin d'être atteinte. La pandémie de Covid-19 a mis en évidence trois aspects qui pénalisent particulièrement les femmes : métiers sous-valorisés, cumul vie familiale/ professionnelle et violences conjugales.

### **Pour l'égalité de rémunération**

Des métiers à prédominance féminine ont été particulièrement mobilisés pendant la pandémie et pourtant ils demeurent trop souvent sous-valorisés. Dans le même temps, l'Index égalité ne produit pas les résultats escomptés puisque 96% des grandes entreprises ont obtenu plus de 75/100 alors qu'il existe toujours 25% d'écart de rémunération tout confondu et 9,6% à poste égal.

FO considère que la question des emplois dits de la deuxième ligne doit se traduire sans délai par une revalorisation des salaires et des carrières qui profitera notamment aux emplois aujourd'hui très féminisés. Un bilan de l'index égalité doit être fait sans concession. FO revendique sa révision et son amélioration afin qu'il permette d'aboutir réellement à l'égalité salariale. FO est favorable à des indicateurs plus larges sur la proportion de femmes parmi les bas niveaux de classification et les 10% de salaire les moins élevés.

### **Ne pas subir l'empiètement vie privée – vie professionnelle**

À l'image de l'allongement du congé paternité qui permettra un meilleur équilibre des temps de vie, FO revendique une augmentation du nombre de places en accueil de jeunes enfants avec des financements supplémentaires afin de garantir la qualité d'accueil des enfants et les conditions de travail des salariés.

### **Ratifier la convention 190 et sa recommandation**

Alors que le confinement a aggravé les chiffres des déclarations de violences conjugales, FO revendique une ratification rapide et dépassant le droit constant de la Convention 190 de l'OIT et la mise en œuvre de sa recommandation « *concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail* » afin d'agir plus efficacement dans le monde du travail contre toutes les violences y compris conjugales.

**Les actes doivent être à la hauteur des enjeux pour qu'enfin l'égalité entre les femmes et les hommes soit une réalité. FO se bat toute l'année en ce sens.**


Contact :

**Béatrice CLICQ**  
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Égalité et du  
Développement durable**

 [bclicq](mailto:bclicq@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

 01.40.52.85.53

Paris, le 8 mars 2021